

Vous souhaitez utiliser le service d'intermédiation de Service Civique mis en place par le CDOS 47 ?

Pour rappel...

Grâce à l'intermédiation vous n'avez plus à vous occuper :



De l'ensemble des démarches Administratives :

- Montage du dossier
- Elaboration du contrat
- Inscription à ELISA
- Rédaction des missions et diffusion
- Suivi
- Bilan de fin de mission



Des formations :

- Formation du tuteur référent
- PSC 1 pour le volontaire
- Formation civiques et citoyennes obligatoires pour les volontaires dispensées par le CDOS 47



Du suivi des volontaires :

- Aide à la définition du projet d'avenir
- Suivi et accompagnement dans la démarche

La procédure à suivre...

- **Etape 1** : Nous contacter :
 - ✓ Par téléphone : 05.53.48.32.50 / 06.50.69.42.49
 - ✓ Par mail : alexiscouturier@franceolympique.com ou lotetgaronne@franceolympique.com
- **Etape 2**: Planification d'un rendez-vous pour :
 - ✓ Définir la mission
 - ✓ Etablir la fiche de poste
 - ✓ Désigner un tuteur en charge du suivi du volontaire
 - ✓ Préparer l'annonce pour envoi
 - ✓ Présenter les modalités financières
- **Etape 3** : Réception des candidatures et réalisation des entretiens avec ou sans le CDOS47 : Le club est libre d'effectuer les entretiens seul ou peut solliciter le CDOS (dans la mesure de ses disponibilités) afin qu'il participe à l'entretien.
- **Etape 4** : Après le choix du jeune qui effectuera le service civique, signature d'une convention tripartite (CDOS/Club/Volontaire) de mise à disposition du volontaire au sein de votre structure pour 24h/semaine pendant 8 mois.
- **Etape 5** : Début de la mission